

# Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## L'entrepreneuriat scolaire prend son envol

*Le lancement de la 15<sup>e</sup> édition du Concours québécois d'entrepreneuriat s'est fait à l'école Notre-Dame-du-Sourire, lauréate de la grande finale nationale de juin 2012*

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 20 novembre 2012** – Le coup d'envoi de la 15<sup>e</sup> édition du Concours québécois d'entrepreneuriat dans la région du Haut-Richelieu a été officiellement donné à l'école Notre-Dame-du-Sourire cet après-midi, en présence de plusieurs invités, ainsi que des lauréats qui ont remporté la finale québécoise pour le premier cycle du primaire en juin dernier avec leur projet «TEDans mon école».

Les écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières participent au Concours québécois d'entrepreneuriat depuis ses débuts et, fait remarquable, deux de nos écoles ont remporté la grande finale nationale dans leur catégorie respective. En 2010, c'est l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys avec son projet de cour d'école verte qui a raflé les honneurs. En juin dernier, c'était au tour de l'école Notre-Dame-du-Sourire de remporter la grande finale.

La Commission scolaire appuie stratégiquement et financièrement les efforts déployés par nos directions et par notre personnel en conseilance pédagogique et en orientation. C'est grâce au soutien offert à nos enseignants que tant de nos élèves peuvent s'initier à l'entrepreneuriat en milieu scolaire.

### **Des impacts résolument positifs pour l'engagement et la motivation scolaires des élèves**

*« La réalisation de projets entrepreneuriaux permet aux élèves de se découvrir des intérêts, des forces, des passions qui contribuent assurément à la construction de leur identité et favoriseront leur insertion dans la société, ce qui s'avère un atout inestimable pour toutes nos communautés »* a mentionné Madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Tous les projets, qu'ils soient de petite ou de grande envergure, qu'ils soient réalisés par les élèves du primaire, du secondaire ou de l'adaptation scolaire récoltent les fruits de l'entrepreneuriat. Éléves comme enseignants qui participent à la pédagogie entrepreneuriale sont enthousiastes et soulignent ses effets positifs.

Les impacts les plus importants se situent au niveau de la motivation et de l'engagement scolaires des élèves. Ils sont plus proactifs, apprennent à résoudre des problèmes, à travailler en équipe et à créer de la nouveauté. Les projets permettent à beaucoup d'élèves de repousser leurs limites. L'école devient ainsi une source de dépassement et de vision, un milieu que chaque élève peut enrichir avec son potentiel et ses talents. La pédagogie prend alors tout son sens.

### **Un soutien bien concret pour le personnel enseignant**

Depuis 2008, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, par le biais du Service des ressources éducatives aux jeunes, offre de l'accompagnement et du soutien direct aux enseignants en proposant des rencontres individuelles, des ateliers de formation et des groupes de développement professionnel où les enseignants peuvent venir échanger sur leurs pratiques, partager leurs projets, développer des outils et surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des projets avec les élèves.

Notre approche contribue à la création d'outils novateurs pour soutenir les actions pédagogiques. Cette démarche permet donc un recul et, bien sûr, la possibilité pour les participants d'améliorer leurs prochains projets. Le soutien favorise également l'habileté des enseignants à planifier et à piloter des projets entrepreneuriaux.

À la Commission scolaire des Hautes-Rivières, l'entrepreneuriat touche directement près de 500 élèves et quelques dizaines d'enseignants qui ont été initiés à la pédagogie entrepreneuriale. Alors que certains enseignants reviennent, nous accueillons aussi chaque année de nouvelles personnes.

L'effet positif de l'entrepreneuriat sur la motivation des enseignants et chez les autres intervenants impliqués dans le projet est visible. Ce sont des projets qui génèrent du sens pour l'élève, mais aussi pour les adultes qui les accompagnent dans la réalisation de leurs défis.

Madame Claude Boivin, directrice générale, conclut : « *La vitalité du milieu qui émane de ces projets et la motivation des élèves et du personnel nous confortent dans nos choix, nous encouragent à poursuivre les expériences et à soutenir l'innovation de nos directions d'établissement et de notre personnel* ».

— 30 —

### **À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières**

La Commission scolaire des Hautes-Rivières compte près de 2 500 employés et se classe au premier rang des 69 commissions scolaires du Québec pour l'efficacité de ses coûts de gestion. La Commission scolaire dessert une population très variée de plus de 20 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son parc immobilier se compose de 48 établissements, dont 36 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Elle est également l'un des plus importants employeurs de la région et un acteur très actif du développement en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le [www.csdhr.qc.ca](http://www.csdhr.qc.ca).

*Renseignements :*

#### **Julie Brassard**

Service du secrétariat général et des communications

Tél. : 450 359-6411, poste 7229

[brassardj@csdhr.qc.ca](mailto:brassardj@csdhr.qc.ca)